

1514 (JUIN).

Robert Girault, m^e part^{er} de la monnoie de Bordeaux, demande à y faire 400 marcs de lyards. On lui en accorde 300.

La requête de Girault est envoyée aux généraux m^{es}, le 24 juin 1514.

Ils accordent les 300 marcs le 26 juin 1514

(A. N. Reg. Z, 1^b, 62, fol. 138 r^e et v^e et Z, 1^b, 61, fol. 8 v^e et 9 r^e.)